

# RECUEIL AIDE MEMOIRE : DIFFUSEURS PERMANENTS

## CINEMAS



### DIFFUSIONS MUSICALES DONNEES A L'INTERIEUR DE LA SALLE DE PROJECTION

#### 1 POURCENTAGES APPLICABLES

##### 1.1 Musique des films cinématographiques

	TG	TR	TRP
Taux applicables	2,50%	2,00%	1,50%

T.G. = Tarification Générale

T.R. = Tarification Réduite

T.R.P.= Tarification Réduction Protocolaire

##### 1.2 Musique d'entracte

	TG	TR	TRP
Taux applicables pour des diffusions données au moyen de disques du commerce ou bandes sonores enregistrées licites	0,19%	0,15%	0,11%
au moyen d'enregistrements sur bandes sonores d'émissions radiophoniques réalisées par l'exploitant	0,20%	0,16%	0,12%
au moyen d'enregistrements sur bandes sonores d'émissions radiophoniques	0,26%	0,21%	0,16%
au moyen d'enregistrements réalisés par l'exploitant, à partir de phonogrammes du commerce	0,34%	0,27%	0,20%

T.G. = Tarification Générale

T.R. = Tarification Réduite

T.R.P.= Tarification Réduction Protocolaire

NB : Les redevances dues au titre de la musique d'entracte ne se cumulent pas : la redevance applicable la plus élevée englobe toutes les autres.

### 1.3 Musique des films publicitaires

	TG	TR	TRP
Taux applicables	2,50%	2,00%	1,50%

T.G. = Tarification Générale

T.R. = Tarification Réduite

T.R.P.= Tarification Réduction Protocolaire

NB : Il est rappelé que les pourcentages ci-dessus s'appliquent sur une assiette spécifique constituée des recettes payées à l'exploitant par le distributeur des films de publicité.

### 1.4 Auditions musicales données au cours d'attractions

	TG	TR	TRP
Durée inférieure à 20'	0,91%	0,73%	0,55%
Durée comprise entre 20' et 50'	1,83%	1,46%	1,10%

T.G. = Tarification Générale

T.R. = Tarification Réduite

T.R.P.= Tarification Réduction Protocolaire

NB : Au-delà de 50', l'exploitant doit solliciter une autorisation particulière auprès du Service des Licences.

## 2 FORFAIT POUR LES FILMS DITS "DE CONFISERIE"

### FORFAIT ANNUEL PAR COPIE DE FILM

Durée du film	TG	TR	TRP
Durée inférieure à 1'	390	310	235
Durée comprise entre 1' et 2'	620	495	370

T.G. = Tarification Générale

T.R. = Tarification Réduite

T.R.P.= Tarification Réduction Protocolaire

## DIFFUSIONS MUSICALES DONNEES A L'EXTERIEUR DE LA SALLE DE PROJECTION

### SONORISATION DU HALL ET DES PARTIES COMMUNES

	TG	TR	TRP
Taux applicables	0,016%	0,013%	0,01%

T.G. = Tarification Générale

T.R. = Tarification Réduite

T.R.P.= Tarification Réduction Protoc